



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale

IA-IPR Arts Plastiques

Affaire suivie par :

Bruno DURAND

Tél : 03 80 44 87 05

Mél : bruno.durand@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 1^{er} septembre 2022

Bruno DURAND

IA-IPR Arts plastiques

à

mesdames et messieurs les professeurs d'Arts
plastiques
s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2022-2023

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée. Je salue les collègues (titulaires, stagiaires, contractuels) qui arrivent dans notre académie – ou la retrouve - espérant les rencontrer au cours de nos journées de formation, notamment. Je remercie pour leur engagement les enseignantes et enseignants qui rejoignent d'autres régions ou qui prennent leur retraite. J'exprime encore une fois toute ma gratitude envers nos collègues formatrices et formateurs, tutrices ou tuteurs.

De quoi, finalement, notre discipline se soutient-elle ? Faisons simple :

- de l'acquisition d'un certain nombre de savoir-faire ;
- de l'apport d'une culture artistique relevant d'un « socle commun » ;
- de la nécessité d'induire une dimension réflexive au cœur de toute réalisation ;
- de l'incitation à l'inventivité.

Le cours d'arts plastiques – au-delà de toute littérature – ressemble ainsi à l'articulation de ces quatre pôles. Durant le temps d'une séquence, l'élève expérimentera – et tentera de maîtriser - une technique précise (présentée *effectivement* par le professeur), découvrira quelques œuvres d'art issues de diverses époques et types de civilisation (histoire de l'art), devra être en mesure de répondre à une question plastique simple extraite de nos programmes d'enseignement et induite par le contenu d'enseignement et le dispositif mis en place pour ce faire, réalisera, à sa mesure, avec une grande liberté d'action, une production (création) l'invitant à l'imagination et à la créativité (carnet de l'élève, projet).

Formations

Nous aurons la chance, pour l'année 2022-2023, de bénéficier de davantage d'heures de formation ; c'est une nouvelle qui ne peut que nous satisfaire. Nous aurons ainsi deux journées départementales consacrées à la « conduite pédagogique », et ce tout en maintenant une journée à distance ; cela permettra un retour sur expérience tel que nous le pratiquions jadis. Au cours de ces formations, nous nous appliquerons à travailler l'écriture d'une fiche de cours et reprendrons l'idée – là encore travaillée par le passé - de ce que l'on appelle « entretien sur la pratique ».

Nous profiterons également d'une journée en présentiel « préparation au concours de l'agrégation interne » ; à ce sujet, je rappelle la nécessité pour ceux et celles qui sont intéressé(e)s par le suivi m@gistère à la « préparation à l'admissibilité » de me le signaler le plus rapidement possible afin que je puisse vous inscrire.

Pour l'enseignement de spécialité au lycée, nous disposerons de deux journées au lieu d'une seule ; le temps de revenir de manière plus fine sur certains points évoqués, notamment, au moment de l'harmonisation du baccalauréat.¹

¹Pour rappel : pas de changement en ce qui concerne le programme limitatif pour cette année scolaire. Les nouveaux programmes prendront effet à la rentrée 2023.

En ce qui concerne les formations, notre collègue Pierre-Yves MAGERAND rejoint l'équipe de formateurs pour la Côte-d'Or et pour la « préparation agrégation ». Son engagement et ses connaissances nous seront particulièrement précieux.

PPCR

Deux choses à rappeler pour les enseignant (e)s qui bénéficieront cette année d'une inspection *via* le PPCR :

- Lorsque vous recevez le mail de confirmation de ma venue, vous devez valider celle-ci sur SIHREN ;
- vous pouvez également m'envoyer par mail le document d'« aide à l'entretien » ; si tel est le cas, il est mieux de me le faire parvenir quelques jours avant la date convenue.

Le site

Le site « arts plastiques », complet, dynamique, interactif, se consulte aisément ; il est un outil de travail indispensable regroupant, à partir des quatre entrées nationales puis académiques – actualités, collège, lycée, repères - les comptes rendus des formations, les références aux B.O, l'actualité pédagogique nationale des arts plastiques, celle artistique de notre région, celle des CHAAP ou, sous le label *[Réso]nances*, des « galeries en établissement », les dates d'examens et concours, la lettre Edu_NUM, etc.

David GUTKNECHT anime ce site avec compétence et enthousiasme ; n'hésitez pas à lui faire part, ainsi qu'à moi-même, d'initiatives pédagogiques, de projets artistiques menés par vous, parfois avec des artistes, afin que des traces de ceux-ci puissent être parcourues.

Le site est à la fois le lieu de ressources pédagogiques et celui de la démonstration du rôle essentiel joué par les arts plastiques dans notre système éducatif. Il s'agit donc d'un geste réfléchi que de rendre visibles nos actions relevant de l'artistique.

Je vous souhaite une excellente année scolaire,

**L'inspecteur pédagogique régional
en charge du dossier cinéma audiovisuel,
et du dossier Histoire des arts avec Isabelle MAGNIN**

Bruno DURAND

